

Candidature officielle 2010

La date limite de remise des demandes est le 9 août 2010 à 18 heures. Veuillez remplir ce formulaire, le signer et le joindre à chaque copie de votre dossier de candidature.

Nom :				
Titre :				
Entreprise :				
Adresse :				
Ville :		Prov. :	Code postal :	
Téléphone (bureau) ()		Téléphone (domicile) :		()
Courriel :			Site Web :	

Avez-vous déjà soumis votre candidature aux Prix canadiens de l'entrepreneuriat féminin RBC? ____
Si oui, en quelle année? ____ Remarque : les mises en candidatures restent valides deux ans.

Présentation des candidatures (trois étapes) :

1. **Sélectionnez une catégorie de prix et posez votre candidature :** (Veuillez n'en choisir qu'une.)

a) **Choisissez** la catégorie de prix à laquelle vous souhaitez participer en cochant la case qui y correspond ci-après.

b) **Posez votre candidature** au prix en question en présentant un texte de 250 mots expliquant en quoi vous vous distinguez pour recevoir le prix en question (Donnez ici toute information qui, bien que non abordée dans votre plan d'affaires ou vos données financières, a contribué à votre réussite ou à celle de votre entreprise ou a eu des répercussions dans votre collectivité.)

Le Prix Nouvelle Entreprise DELOITTE : La lauréate est en affaires depuis au moins trois ans et au plus cinq ans. Son entreprise a progressé et elle est prête à amorcer la deuxième étape de sa croissance. En période de démarrage, la lauréate est parvenue à créer une entreprise rentable et à élaborer un plan d'affaires complet et viable.

Le Prix Impact HKMB Hub : Ce prix souligne les répercussions qu'a eues une entreprise sur l'économie locale. Par la fondation ou l'expansion de son entreprise, la récipiendaire aura ainsi contribué de façon considérable à l'essor de l'économie locale, notamment en créant des emplois, en incitant d'autres membres de sa collectivité à faire de même ou en facilitant la prospérité économique et l'épanouissement de ses concitoyens.

Le Prix Dynamisme RBC : Cette entrepreneure a su surmonter les obstacles et profiter des occasions qui se sont présentées pour connaître une croissance de 10 % durant plus de trois ans. En élargissant son équipe de direction, en habilitant son personnel et en faisant preuve d'excellence, elle a créé une entreprise souple et réceptive, capable de s'adapter à l'évolution des marchés et de saisir les occasions de poursuivre sa croissance.

Prix Développement Durable TPH : Ce prix est remis à l'entrepreneure qui démontre un réel désir d'intégrer des pratiques respectueuses de l'environnement (des programmes de recyclage à la gestion des déchets dangereux) au fonctionnement de ses installations au quotidien ou de proposer à ses clients des solutions leur permettant de réduire leur propre empreinte de carbone (ou les deux). Parce qu'il permet une économie d'énergie et une réduction des matières résiduelles, ce souci de faire figurer la conscience de sa responsabilité sociale parmi les éléments clés d'une croissance et d'une réussite à long terme permet d'inspirer et d'orienter le mouvement écologiste au Canada.

Le Prix Pionnière BELL : Cette entrepreneure est une véritable pionnière. Elle a su repérer un nouveau marché, produit, service ou débouché et a ouvert la voie. Elle a fait preuve d'un leadership exceptionnel tant dans sa compagnie que sur son marché et établi les normes en matière d'originalité, de qualité et de gestion réussie. En plus d'être mentor et visionnaire, c'est une excellente dirigeante et femme d'affaires et une pionnière dans tous les aspects de son domaine.

Le Prix PROFIT en Excellence entrepreneuriale : Par innovation opportune, pensée stratégique et exécution intelligente, le récipiendaire a lancé et a construit une ou plusieurs entreprises couronnées de succès, avec antécédents de croissance et de rentabilité, le leadership d'industrie ou des nouvelles innovations, cet entrepreneur prééminent possède une vision exemplaire, la perspicacité gestionnaire et des traits dont d'autres aspirent à avoir, bien placé pour futures accomplissements, un vrai modèle à suivre pour tous ceux qui croient en la puissance d'esprit d'entreprise.

2. Déposez votre plan d'affaires : (Vous pouvez consulter en ligne la grille de pondération du jury.)

Assurez-vous de donner une définition de l'entreprise, de présenter sa structure organisationnelle et d'aborder la concurrence, le marketing, l'aspect novateur, l'impact, l'orientation stratégique et les résultats financiers, en plus de fournir des références externes. Si vous ne disposez pas de plan d'affaires, rendez-vous au WWW.THEAWARDS.CA afin d'accéder à un modèle par hyperlien.

Le dossier de candidature doit être tapé en caractères de 12 points et ne pas faire plus de 10 pages imprimées d'un seul côté. On peut y joindre jusqu'à cinq pages d'annexes, coupures de presse ou documents à l'appui. Les enregistrements vidéo et échantillons de produit ne sont pas acceptés. Le dossier de candidature devra être remis à cinq exemplaires non reliés. Les documents déposés ne seront pas retournés. Tout dossier incomplet ou remis en retard sera automatiquement disqualifié.

3. Données financières : Pour notre jury, l'information financière constitue un précieux indicateur quantifiable du succès d'une entreprise. Elle est donc exigée quelle que soit la catégorie de prix. Toute information ainsi fournie sera traitée de façon confidentielle, nos juges étant tenus de respecter une entente de non-divulgaration très stricte.

Date de fondation de la compagnie	En êtes-vous la fondatrice?	Date de fin d'exercice	
	À la fin du dernier exercice	Fin de l'avant-dernier exercice	Exercice précédant l'avant-dernier exercice
Revenus bruts			
Revenus nets			
Excédent brut d'exploitation (EBE)			
Ratio de liquidité générale			
Ratio capitaux propres/emprunts			
Pourcentage des titres de participation			

**Revenus nets : Une fois déduits les retours sur ventes, remises et réductions de prix accordées - EBE : Gains avant intérêt, des dettes à long terme, impôt et dépréciation ou amortissement - Ratio de liquidité générale : Actif à court terme comparativement au passif à court terme - Ratio capitaux propres/emprunts : Total des dettes comparativement à la valeur nette totale

***Tout élément inhabituel pouvant avoir des répercussions sur les données financières annuelles doit faire l'objet d'une précision dans un document en annexe.

Véracité de l'information

Je confirme que l'information transmise est exacte et fournie en toute bonne foi. J'accepte par la présente que l'on divulgue et utilise, en relation avec le programme des Prix canadiens de l'entrepreneuriat féminin RBC 2009, mon nom et celui de mon entreprise, une similitude, l'enregistrement de ma voix de même que des photographies (y compris des enregistrements vidéo ou autre) et j'accepte que leur utilisation ne donne lieu à aucune rémunération que ce soit à moi-même ou mon entreprise si je suis lauréate.

Signature de la candidate

Une fois votre dossier complet, veuillez l'expédier à :

Prix canadiens de l'entrepreneuriat féminin RBC 2010

225, av. MacPherson, bureau A-Ouest

Toronto (Ontario) M4V 1A1

Tél. : 416-923-1688 ou 1-800-354-3303

Courriel: info@womenofinfluenceinc.ca

Le processus de sélection prévoit que la candidate dépose son dossier de candidature complet et le formulaire de participation avant la fermeture des bureaux (18 h) le 9 août 2010. Veuillez nous faire part de votre adresse électronique si vous souhaitez un accusé de réception de votre dossier.

DES QUESTIONS? Veuillez appeler au 1-800-354-3303 si vous avez des questions d'ordre général sur votre candidature. Si vous souhaitez obtenir de l'aide pour préparer votre plan d'affaires et vos données financières, nous vous mettrons en relation avec un représentant RBC de votre région.